



### Les règles à respecter à la déchèterie :

- 1 Je casse en morceaux la baignoire et le WC en céramique avant l'apport en déchèterie et je ne mets pas de plâtre.
- 2 J'aplatis mes cartons et je retire tout contenu.
- 3 Je ne mets pas d'appareils électriques. Je peux déposer le vélo, les poêles, les tondeuses thermiques etc.
- 4 Je ne mets pas d'appareils électriques Je découpe mes déchets incinérables qui dépassent 1m d'envergure (moquette, cabine de douche, pare choc, lino etc.)
- 5 Je ne mets pas de terre et de cailloux. L'huile végétale est acceptée.
- 6 Je dépose mes palettes et je ne mets pas de meubles car il y a une benne pour le mobilier.
- 7 Je dépose uniquement du plâtre et le gravât va dans la benne 1.
- 8 Je dépose sur la table mes produits dangereux dans un contenant fermé et je n'entre pas dans le box.
- 9 Je peux déposer mon lave-linge, mon réfrigérateur, mon chauffe-eau, mes jouets électriques, fer à repasser etc.
- 10 Je peux déposer mes vêtements, le linge de maison, les chaussures, les peluches etc.
- 11 Je dépose mes meubles (salon de jardins, chaises, matelas etc.)
- 12 Je dépose mes fenêtres et mes portes.
- 13 Je ne dépose pas de pneus agricoles, avec jantes, ou coupés.